



REVUE EL DJEICH

« L'ANP RESTERA TOUJOURS AUX CÔTÉS DU PEUPLE »

Page 3

NARCOTRAFIC

L'ANP SAISIT PLUS DE 13 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5118 | Jeudi 10 octobre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS CAN-2025

ALGÉRIE - TOGO CE SOIR À 20H

Page 14

L'ACTION DIPLOMATIQUE PORTE SES FRUITS

L'ALGÉRIE SE FAIT ENTENDRE

Page 2



RÉUNION DU GOUVERNEMENT

**RENOUVELLEMENT PARTIEL DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE
LES ÉLECTIONS FIXÉES AU 7 DÉCEMBRE**

Page 2

**L'ARMÉE SIONISTE POURSUIT SA GUERRE GÉNOCIDAIRE
LE SPECTRE DE GHAZA HANTE DÉSORMAIS LE LIBAN**

Page 3

**LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT
LE FINANCEMENT DU TERRORISME
APPROBATION DU RÈGLEMENT DE LA COSOB**

Page 2



LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES EXAMINÉE

Page 3

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Approbation du règlement de la Cosob

Approbation du règlement de la Cosob relatif à la lutte contre le blanchiment d'argent le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive.

Le règlement de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive a été approuvé par le ministère des Finances en vertu d'un arrêté publié au Journal officiel (JO) n° 67.

Il s'agit d'un arrêté signé le 5 septembre dernier par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, portant approbation du règlement de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob), n° 24-01 du 17 juillet 2024, relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive.

Le règlement, publié en annexe, fixe les mesures de diligence à prendre en matière de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive que doivent mettre en place les personnes et organismes soumis aux contrôles de la Cosob.

Ainsi, les assujettis, constitués des intermédiaires en Bourse, des teneurs de comptes conservateurs de titres, les organismes de placement, la Bourse d'Alger, le dépositaire central (Algérie Clearing), les sociétés de capital investissements, ainsi que les gérants de plates-formes de financement participatifs (crowd-funding) sont tenus de mettre en place un dispositif de vigilance permanent qui doit faire partie du dispositif global de la gestion des risques, est-il précisé dans ce règlement. Ce dispositif doit comprendre notamment les règles d'acceptation des clients, de l'identification et la connaissance des relations d'affaires, des représentants du client, des clients occasionnels et des bénéficiaires effectifs, ainsi que la mise à jour et la conservation de la documentation afférente aux clients et aux opérations qu'ils effectuent. Les assujettis doivent, également, disposer d'un système d'informations et prendre des mesures requises en matière d'organisation, de contrôle interne, de formation continue et de sensibilisation, d'assurer le suivi et le contrôle des opérations ainsi que de procéder à des déclarations de soupçon à l'organe spécialisé à savoir la cellule du renseignement financier (CTRF) en vue de l'application des sanctions financières ciblées, notamment le gel des valeurs mobilières.

Les assujettis doivent faire preuve de «vigilance en développant et en maintenant à jour un programme écrit de prévention visant à prévenir, à détecter et à lutter contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive», a-t-on mentionné également dans le règlement.

R. N.

L'ACTION DIPLOMATIQUE PORTE SES FRUITS

L'Algérie se fait entendre

L'Algérie marque actuellement le paysage diplomatique par son retour remarqué sur la scène internationale. Son engagement en faveur des causes justes et sa diplomatie des affaires ont porté leurs fruits à travers des partenariats sur tous les fronts.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'Algérie qui vient de célébrer sa journée nationale de la diplomatie, fait face à de nouveaux enjeux aussi bien sur le plan régional qu'international. En rappelant les principes fondateurs de l'Algérie, le ministre des AE Ahmed Attaf a souligné dans une intervention publique que « le travail se fait sous l'impulsion du Président de la République sur la base de la consolidation de l'action diplomatique sur le plan arabe, africain et méditerranéen ». Face au recul de la diplomatie multilatérale, « le recours à la force a primé pour régler les conflits ». En dénonçant cette posture, le ministre a insisté sur les faits braqués au Moyen-Orient dont la cause palestinienne dont le soutien reste irréversible et indéfectible. « Les pays capables d'influer le cours des événements soit ils soutiennent le sionisme militairement et financièrement soit ils justifient la guerre génocidaire contre les palestiniens ». Il est de fait que depuis le commencement de la guerre atroce contre Gaza, l'Algérie n'a cessé d'appeler la communauté internationale à se positionner en faveur de la Palestine qui subit depuis un an les affres de la guerre totale de l'Etat occupant. Ahmed Attaf a indiqué que « l'Algérie convoquera des réunions et ne manquera pas de souligner à l'Assemblée de l'ONU la responsabilité qu'elle doit assumer envers la Palestine et tous les pays de la région ». De même que la position algérienne sur le Sahara occidental est claire et ne souffre d'aucune ambiguïté. Dernier territoire qui subit la colonisation, Attaf a salué la dernière décision de la Cour de justice européenne et a considéré que « la décolonisation du Sahara occidental est indiscutable ». Sur un autre front, le premier responsable de la diplomatie algérienne n'a pas omis de mettre en évidence le dossier du Sahel. « L'Algérie ne ménagera aucun effort pour influencer positivement sur le cours des événements ». Face à la complexité de la situation dans cette région sahélo-Saharienne, le ministre des AE a clairement indiqué que



« L'Algérie ne tournera pas le dos et sera qu'un soutien en appuyant l'indépendance et l'intégrité territoriale des États de cet espace ». En effet, face à la résurgence des crises dans cet espace et malgré certaines déclarations « irresponsables » de certains des dirigeants, l'Algérie reste dans sa position immuable à savoir « le soutien à la sécurité et à la stabilité de toute la région ». « Pour ceux qui tentent de semer la discorde et d'altérer l'atmosphère, nous affirmons que les liens profonds qui unissent l'Algérie aux pays du Sahel sont trop ancrés pour être affectés par de telles manœuvres flagrantes de ceux qui en sont à l'origine ». De même que l'Algérie reste déterminée à poursuivre son engagement à l'échelle africaine à travers son soutien au développement et son investissement dans le continent noir.

Pour un partenariat égal et bénéfique avec l'U.E

Pour Ahmed Attaf, l'Algérie poursuit ses

efforts pour établir un partenariat équilibré et bénéfique avec l'Union européenne. Pour veiller à l'équilibre des intérêts entre les deux parties, le chef de la diplomatie algérienne a précisé que « ce partenariat doit aller au-delà du simple intérêt commercial et s'inscrire dans une approche stratégique plus large sur toutes dimensions ». L'Algérie ne doit pas être considérée comme un tremplin pour les produits européens mais un pays sur lequel repose « un intérêt sur l'investissement et le développement durable ». En rappelant de ce fait que la révision de l'accord d'association prévue en 2025 entre l'Algérie et l'U.E sera menée dans un climat serein, empreint du climat de souplesse et de confiance. Les mêmes efforts seront consentis avec d'autres pays amis et ceux qui développent des échanges denses avec l'Algérie. Pour Attaf « il n'y a plus de place pour l'isolement ou le repli sur soi ».

F. A.

Goudjil fier de la voix de la vérité défendue par nos diplomates

Salah Goudjil a exprimé sa fierté de la voix de la vérité défendue par les diplomates algériens sous la direction du président Tebboune, en faveur de la Palestine et de toutes les causes justes dans le monde.

« En cette journée nationale de la diplomatie, nous célébrons la nouvelle gloire diplomatique de l'Algérie nouvelle novembriste et nous sommes fiers de la voix de la vérité défendue par nos diplomates sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune », lit-on dans une publication de M. Goudjil sur les réseaux sociaux.

« Nous saluons les efforts de notre diplomatie et les combats qu'elle mène au sein du Conseil de sécurité, en faveur de la Palestine et de toutes les causes justes dans le monde », a ajouté le président du Conseil de la nation.

R. N.

RENOUVELLEMENT PARTIEL DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE

Les élections fixées au 7 décembre

PAR CHAHINE ASTOUATI

L'élection de renouvellement partiel des membres de la Cour constitutionnelle est fixée au 7 décembre 2024. C'est ce qu'indique la décision n° 01 datée du 7 octobre, publiée au Journal officiel N°67 du 7 octobre 2024, portant convocation des enseignants électeurs aux fins de l'élection des professeurs de droit constitutionnel, membres de la Cour constitutionnelle. « Dans le cadre du renouvelle-

ment partiel, les enseignants électeurs sont convoqués aux fins de l'élection des professeurs de droit constitutionnel, membres de la Cour constitutionnelle, le samedi 7 décembre 2024 », est-il stipulé dans l'article 1 de ladite décision. Pour rappel, le renouvellement par moitié des membres de la Cour constitutionnelle intervient tous les trois ans et ce, quatre-vingt-dix (90) jours avant l'expiration de leur mandat en cours, précise l'article 10 du règlement intérieur de la Cour constitu-

tionnelle. En outre, le renouvellement par moitié concerne six membres. Il s'agit de deux membres parmi les membres désignés par le président de la République, à l'exception du Président de la Cour constitutionnelle, d'un seul membre parmi les deux membres élus par la Cour suprême et le Conseil d'État, et de trois membres parmi les six membres élus par des professeurs de droit constitutionnel.

C. A.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

La mise en œuvre des programmes complémentaires examinée

Les programmes complémentaires au menu de la réunion du Gouvernement, décidés par le président de la République.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de la mise en œuvre des programmes complémentaires décidés par le Président de la République au profit des wilayas de Djelfa et Tindouf, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 9 octobre 2024, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de la mise en œuvre des programmes complémentaires décidés par Monsieur le Président de la République au profit des wilayas de Djelfa et Tindouf, à travers l'examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets inscrits au profit des différents secteurs dans les deux wilayas concernées, et de prendre les mesures nécessaires pour accélérer le rythme de leur finalisation compte tenu de l'impact significatif attendu sur le développement socioéconomique, l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la qualité des services publics.

Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur la rentrée de la formation professionnelle, lancée hier, et qui a permis de mettre en exergue les pro-



grammes disponibles visant la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, notamment dans les secteurs jugés prioritaires dans la politique nationale de développement, ainsi que les moyens de renforcer la coopération avec les partenaires économiques. Le Gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités de certification des aérodromes à usage international, qui s'inscrit dans le cadre du parachèvement du cadre réglementaire relatif à l'aviation civile et le renforcement des mesures de sécurité y afférentes, en conformité aux normes de l'Organisation de l'aviation internationale.

Et dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des directives de Monsieur le

Président de la République portant sur la numérisation des services publics, le Gouvernement a examiné les moyens de développement des performances de l'Agence nationale de la numérisation en santé. Enfin, le Gouvernement a entendu un point de situation sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme exploratoire décidé par Monsieur le Président de la République au profit des jeunes propriétaires de start-ups, afin de prendre connaissance des expériences des pays leaders dans le domaine technologique, offrant l'opportunité à 450 start-ups algériennes de découvrir les écosystèmes d'innovation dans ces pays».

L. B.

REVUE EL DJEICH :

« L'ANP restera toujours aux côtés du peuple »

PAR RACIM NIDHAL

« Tout comme le peuple algérien a toujours été aux côtés de son armée, la soutenant dans l'accomplissement de ses missions, l'ANP restera toujours aux côtés du peuple, honorée de le servir et loyale envers la Patrie qui a besoin de l'effort de tous » affirme la revue El-Djeich dans sa dernière publication. Sous le titre « renforcer le capital acquis », l'éditorial de la revue du ministère de la Défense nationale souligne que cet effort repose « sur la coopération, la cohésion, les rangs serrés ainsi qu'un engagement permanent et total face à l'impérative nécessité de servir l'Algérie et de préserver sa sécurité et sa souveraineté nationale » notant que « notre pays n'a pas d'autre choix que de s'engager sur la voie du progrès, du développement et de la renaissance, à l'ombre de la stabilité et de la quiétude ». Revenant sur la dernière élection présidentielle et la réélection du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour un deuxième mandat, la publication met en lumière l'importance des défis auxquels est confronté l'Algérie, notamment le « parachèvement du processus d'édification de l'Algérie nouvelle et de la concrétisation du projet de renaissance de notre pays ». Une aspiration bénéficiant « du soutien et de l'appui de tous les

Algériens sincères, conscients de l'ampleur des défis qui se profilent dans notre espace régional et international ainsi que des développements qui ont cours dans l'environnement géopolitique et leurs incidences sur la sécurité et la stabilité de notre pays, à la lumière notamment des mutations et des tensions dont le monde est témoin », est-il relevé. Dans ce sens, l'éditorialiste souligne que le second mandat du Président Tebboune renforcera les acquis enregistrés durant sa première mandature. Mandat devant « renforcer le capital réalisation économique, sociales et diplomatiques importantes ayant marqué la précédente législature ». Et d'énumérer les nombreux projets nationaux réalisés, outre les divers chantiers ouverts dans nombre de domaines, à l'exemple du logement, de l'emploi, des infrastructures, de la santé, des transports, de la culture, des sports et de la promotion sociale, que l'on peut constater de visu dans diverses villes, villages et bourgades à travers tout le territoire national. Une étape nécessitant la « conjugaison des efforts de tous les secteurs et institutions de l'État, y compris l'Armée nationale populaire, qui continue d'accomplir ses missions constitutionnelles en toute détermination et rigueur ». Une Armée « vigilante et prête à relever tous les défis et à faire face à

toute menace de quelque nature et origine qu'elle soit, renforçant sa disponibilité opérationnelle à travers une préparation au combat continue et adaptée aux différentes évolutions qui ont cours », ajoute la publication. Des défis et menaces soulignés par le général d'armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, lors de sa visite dans la 1ère Région militaire, le 21 septembre 2024, rappelle la revue El-Djeich. Mettant en avant les grandes lignes de la politiques étrangères de l'Algérie sous la direction du Président Tebboune, la revue relève que « dans le même contexte, et dans la lignée des transformations que connaît notre pays vers un avenir meilleur et des perspectives plus optimistes, et conformément à sa politique immuable et sage, dans un contexte international et régional marqué par l'incertitude, les tensions et l'instabilité, il poursuit ses efforts inlassables pour ancrer la sécurité et la stabilité dans le monde et dans son voisinage régional en particulier, en restant fidèle aux liens profonds qui l'unissent aux pays et aux peuples de la région, animé par une solide volonté et une main tendue à tous les frères qui partagent avec lui les mêmes principes et perceptions pour édifier une région jouissant de sécurité et de prospérité ».

R. N.

NARCOTRAFIC

L'ANP saisit plus de 13 quintaux de kif traité

Des tentatives d'introduction de plus de treize 13 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, alors que 40 narcotrafiquants ont été interceptés lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) et des services de sécurité durant la période du 2 au 8 octobre, selon un bilan opérationnel rendu public hier mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

« Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 2 au 8 octobre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, des détachements de l'ANP « ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes », note le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 40 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 13 quintaux et 80 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 64.133 comprimés psychotropes ont été saisis ».

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Djanet, des détachements de l'ANP « ont arrêté 126 individus et saisi 44 véhicules, 171 groupes électrogènes, 90 marteaux-piqueurs, 3 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ». De même, « 37 autres individus ont été arrêtés et 4 pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, 10 fusils de chasse, 1 pistolet automatique, ainsi que 30.810 litres de carburants, 71,2 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national ».

D'autre part, les Garde-côtes « ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 304 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 160 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut le communiqué du MDN.

R. N.

STATIONS
DE DESSALEMENT**Les travaux
atteignent
leur phase finale,
affirme M. Hachlaf**

Trois mois seulement après le lancement du «méga-programme» de construction de cinq stations de dessalement d'eau de mer, d'une capacité totale de 1,5 million de mètres cubes par jour, le taux d'avancement des travaux est impressionnant. « Nous sommes dans la dernière phase, celle de la réception et du montage des équipements, en vue de passer à la phase de pré-commissionnement et aux essais », a déclaré Mouloud Hachlaf, directeur de la communication d'Algerian Energy Company (AEC), lors de son intervention dans l'émission L'invité du jour sur la chaîne 3 de la radio algérienne. Concernant l'implication des entreprises algériennes dans ce méga-programme, M. Hachlaf a affirmé que la capacité de ces sociétés, qu'elles soient publiques ou privées, s'est notablement améliorée en termes de délais de réalisation et de qualité, atteignant des normes comparables à celles des plus grandes entreprises mondiales. « De plus, grâce à cette expérience acquise, les entreprises algériennes ont permis de réduire la facture d'importation de 60 à 62 % », a-t-il ajouté. Il est à rappeler l'entreprise Algerian energy company (AEC), filiale du groupe «Sonatrach» a annoncé, hier dans un communiqué, la remise en service partielle de la station de dessalement d'eau de mer d'El Hamma (Alger), suite à un incident survenu, mardi, ayant entraîné un incendie dans l'une des cellules électriques et causé son arrêt total.

« Suite aux mesures prises pour la maintenance et la remise en service par les équipes techniques compétentes supervisées par le PDG de l'AEC, Lotfi Zennadi, la station a été remise en service, mercredi 2 octobre à 04h30, à hauteur de 50 % de sa capacité de production, soit 100 000 m³/jour », précise-t-on de même source. « Les équipes techniques compétentes sont à pied d'œuvre pour la remise en service totale de la station dans les prochaines heures », conclut le communiqué.

PRIX « GIGA CITY
EXCELLENCE » DE PARIS**Algérie Télécom
sur la plus haute
marche du podium**

Dans un communiqué, Algérie Télécom a annoncé qu'elle a remporté le prix « Giga City Excellence » lors du Broadband Development Congress, qui s'est tenu à Paris le 8 octobre 2024. Selon la même source, cette distinction, décernée par un jury d'experts internationaux, met en reflète l'engagement d'Algérie Télécom envers l'innovation et l'excellence dans le secteur des télécommunications. Lors de ce concours, Algérie Télécom a été reconnue pour son service Idoom Fibre, qui compte actuellement près de 1,5 million de clients, lit-on dans le communiqué. « Cette réalisation témoigne de l'efficacité et de la qualité des services offerts par l'entreprise, renforçant ainsi sa position de leader sur le marché » est-il, également, souligné « Cette réalisation témoigne non seulement de l'efficacité et de la fiabilité des services proposés, mais également du rôle prépondérant d'Algérie Télécom en tant que leader sur le marché des télécommunications en Algérie et en Afrique », relève Algérie Telecom.

R. N.

9^E ÉDITION DE LA «SEMAINE DE LA CORÉE» EN ALGÉRIE**Coup d'envoi
de la manifestation**

La 9^e édition de la semaine culturelle sud-coréenne «Semaine de la Corée» (8-21 octobre), s'est ouverte, mardi soir à Alger, avec la présentation de spectacles artistiques impressionnants reflétant la richesse, la diversité et l'authenticité de la culture de la République de Corée.

PAR ROSA CHAOUI

La cérémonie d'ouverture a été organisée à la salle Ibn Khaldoun, en présence de l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, M. You Ki-Jun, du secrétaire général de l'Association coréenne-arabe, M. Kim Chang-mo, et des membres du corps diplomatique accrédité en Algérie.

Des expositions artistiques ont été présentées, mettant en avant la culture coréenne, tant traditionnelle que contemporaine, à travers des habits, de la musique, de la danse, et autres.

Cet événement annuel qui s'inscrit dans le cadre de la 17^e édition de la caravane d'amitié arabo-coréenne, est supervisé par l'Association coréenne-arabe avec le soutien des ambassades de la République de Corée dans les pays arabes.

L'ambassadeur de la République de Corée a indiqué à l'ouverture de cet événement que « depuis l'établissement de notre partenariat stratégique (entre son pays et



l'Algérie) en 2006, nous avons constaté un renforcement notable des échanges et de la coopération dans différents domaines», soulignant son « engagement sincère à consolider ces relations à travers des échanges culturels continus ».

La caravane d'amitié coréenne-arabe, de retour en Algérie, a « mis en avant, de manière concrète, nos valeurs et intérêts communs, agissant comme un pont entre nos cultures malgré la distance », a-t-il ajouté.

Pour sa part, le secrétaire général de l'Association coréenne-arabe a souligné que « l'Algérie recèle un riche patrimoine historique et culturel », une culture « unique, vivante et reconnue dans le monde entier », notant que « les échanges entre les deux pays dans divers domaines, y compris économique, académique et culturel, ont augmenté, notamment depuis 2006, lorsque les deux pays ont établi un partenariat stratégique ».

Concernant l'Association coréenne-arabe, il a expliqué qu'elle « joue un rôle dans les échanges culturels, œuvrant à présenter la culture coréenne au monde arabe et vice versa », rappelant les visites précédentes de l'association en Algérie lors des caravanes d'amitié coréenne-arabe en 2008, 2010 et 2013, ainsi que les événements qu'elle a organisés en République de Corée pour faire connaître la culture algérienne et arabe.

La semaine culturelle sud-coréenne en Algérie, « Semaine de la Corée », organisée par l'ambassade de la République de Corée en Algérie depuis 2016, tend à renforcer les relations bilatérales entre la République de Corée et l'Algérie dans le domaine culturel, à promouvoir l'entente mutuelle, à créer des opportunités de coopération et d'échange, notamment entre les jeunes et à faire connaître la culture sud-coréenne dans toute sa diversité.

R. C.

AMENDEMENT DE LA LOI SUR LA GESTION DES DÉCHETS

**La commission spécialisée présente
une série de propositions**

Les membres de la Commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont présenté avant-hier une série de propositions pour renforcer le nouveau projet de loi relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Ces propositions ont été formulées lors d'une réunion de la Commission avec le directeur général de l'environnement et du développement durable au ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, Messaoud Tebani, et des représentants de l'Agence nationale des déchets (AND), dans le cadre de l'examen du projet de loi modifiant et complétant la loi 19-01 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets.

Dans ce cadre, les députés ont proposé d'orienter les subventions du fonds de soutien aux exportations vers les entreprises qui exportent des déchets non recyclables localement, comme moyen d'ouvrir le champ à l'investissement dans ce domaine. Ils ont également suggéré d'orienter les jeunes vers d'éventuels projets dans le secteur afin de booster l'investissement et le développement, et de réfléchir

à des stratégies permettant aux communes de prendre des mesures pour encourager les citoyens à la collecte et au tri des déchets recyclables, outre la nécessité d'impliquer le secteur privé dans les opérations de collecte des déchets et de nettoyage des plages pendant la saison estivale. Dans le cadre de ce débat, le représentant du ministère, M. Tebani, a relevé l'importance de la nouvelle loi qui vise à organiser le marché du recyclage et de la valorisation, et à établir de nouveaux principes pour garantir l'efficacité de la gestion des déchets. Il a, en outre, évoqué les objectifs de la loi qui contraint les opérateurs économiques à valoriser les déchets produits selon le principe de la responsabilité élargie du producteur.

La restructuration du ministère de l'Environnement et des institutions qui lui sont rattachées, telles que l'AND et l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD), est aussi prévue et ce par la révision de certaines dispositions légales relatives à la gestion des déchets, a fait savoir M. Tebani.

Les représentants de l'AND ont, pour leur part, présenté un exposé sur les missions de l'agence en matière d'assistance tech-

nique aux collectivités locales en matière de gestion des déchets.

Ils ont évoqué également la création et la mise à jour d'une banque de données sur les déchets, ainsi que l'élaboration des études et le suivi du système de surveillance.

L'exposé a abordé la question de la réalisation des projets dans le cadre de la délégation, et dont le nombre « s'élève à 86 projets pour un montant de plus de 718 millions de DA », ainsi que la réhabilitation de 20 grandes décharges, dont certaines sont en cours de réalisation outre la réalisation de 33 stations de traitement des lixiviats. Par ailleurs, le président de la commission, M. Mohamed Ouarti a affirmé que la protection de l'environnement est une question vitale directement liée à la santé du citoyen et à son bien-être.

Le débat a également porté sur la relation entre la Direction de l'environnement et les collectivités locales, ainsi que les défis environnementaux liés aux projets de développement, aux déchets marins, aux déchets électroniques et aux déchets inertes, en prenant en compte les dommages que peuvent causer les eaux traitées à la santé humaine.

R. N.

TOURISME

L'Algérie devient une destination attractive



Le chef de cabinet du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelhamid Terghini, a affirmé, à Tizi Ouzou, que la destination Algérie est devenue «plus attractive» pour les étrangers, avec un nombre de visiteurs en constante augmentation chaque année.

PAR RIAD EL HADI

Dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie d'ouverture de l'année de formation hôtelière, Terghini, à l'Institut national de l'hôtellerie et du tourisme, il a expliqué que le nombre de touristes étrangers ayant visité

le pays en 2023 «était très encourageant et témoigne de l'efficacité de la stratégie de promotion de la destination Algérie adoptée par le secteur».

Il a poursuivi en déclarant : «Durant les dix années précédant la pandémie, le taux d'entrées n'a pas dépassé deux millions, y compris la diaspora. Cependant, en 2023, nous avons enregistré environ 3,3 millions d'entrées, dont 2,2 millions d'étrangers».

Il a ajouté que ces chiffres reflètent «un progrès tangible dans l'amélioration de la visibilité de notre pays et de l'attractivité de la destination Algérie».

Il a également rappelé que l'objectif est d'atteindre 10 millions de touristes à l'horizon 2030. «Nous travaillons à augmenter le nombre d'entrées d'année en année pour atteindre cet objectif».

Il a précisé que la formation et la réhabilitation des sites touristiques constituent les piliers de la démarche visant à pro-

mouvoir la destination Algérie et à améliorer la qualité des services touristiques.

Le même locuteur a également affirmé que «tous les moyens ont été mobilisés pour assurer une formation de qualité aux stagiaires au sein de l'Institut de formation hôtelière, notamment à l'Institut de Tizi Ouzou», précisant que ces formations ouvriront aux apprenants des opportunités d'emploi après l'obtention de leurs diplômes. Quant aux infrastructures, il a expliqué que l'Algérie dispose actuellement de 1 600 hôtels en exploitation, offrant environ 160 000 lits.

En conclusion, il a souligné que d'ici 2030, environ 150 000 lits supplémentaires devraient être livrés, précisant que sur les 2 000 projets d'établissements hôteliers agréés par le ministère, 800 sont actuellement en cours de réalisation.

R. E.

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

L'Autorité nationale de protection se dote d'un bulletin officiel

PAR RAYAN NASSIM

Le président de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel, Samir Bourehil, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, et le directeur général de la Fonction publique et de la Réforme administrative, Belkacem Bouchemal, ont signé un arrêté ministériel conjoint, en date du 17 septembre 2024, portant création d'un bulletin officiel de

l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel. Aux termes de cet arrêté, il est créé un bulletin officiel de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel conformément aux dispositions de l'article 3 du décret exécutif n° 95-132 du 13 mai 1995. Selon les dispositions de l'article 2 du même décret, le bulletin officiel doit contenir notamment les références et, le cas échéant, le contenu de l'ensemble

des textes à caractère législatif ou réglementaire ainsi que les circulaires et les instructions de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel. Il en est de même des décisions individuelles liées à la gestion de la carrière professionnelle des fonctionnaires et agents publics affiliés à l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel, ainsi que les décisions relatives aux catégories des personnels non publiables au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Selon le même décret, le Bulletin officiel est publié une fois par semestre, en langue arabe, avec traduction en français, sous forme d'un recueil dont le format et les caractéristiques techniques sont précisés par décision du président de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel, avec envoi d'un exemplaire aux services centraux de l'Autorité chargée de la Fonction publique.

Quant à son financement, il est imputé au budget programme de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel.

R. N.

CENTRE ANTICANCÉREUX
DE BLIDA

Mobilis finance la construction d'un hôpital de jour

Le P-dg de Mobilis, Chaouki Boukhezani, a procédé, en compagnie du wali de Blida, à la pose de la première pierre de l'extension de l'hôpital du jour du centre anticancéreux.

L'opérateur de la téléphonie mobile et fournisseur d'accès à Internet assure le financement de la réalisation de cette structure sanitaire puis de son équipement, rapporte un communiqué de presse.

L'hôpital du jour, en R+3 et un sous-sol, occupera une superficie étendue sur 2040 m². Il disposera de 90 sièges et 16 lits au profit des malades admis pour des séances de chimiothérapie et radiothérapie.

Un engagement fort pour améliorer le sort des patients cancéreux

Dans sa déclaration à l'occasion, la directrice du CAC, Hadjer Takouti, a salué cette initiative, la qualifiant de «très importante» au vu de l'état de surcharge de ce centre, dont la création remonte à 2013.

«Ce CAC a enregistré une hausse de 70% dans le nombre des malades accueillis à son niveau, qui est passé de 12.275 cas à son ouverture, à 34.578 cas actuellement, vu que l'établissement accueille des malades de 39 wilayas du pays», a expliqué la même responsable.

«C'est pour cette raison, que l'extension du CAC s'impose avec à la réalisation d'un hôpital de jour d'oncologie médicale qui allégera la tension sur le personnel médical avec une meilleure prise en charge».

De sa part, le Pr Ada Bounedjar, président de l'instance nationale de prévention et de lutte contre le cancer et chef de service d'oncologie au CAC de Frantz-Fanon, estime que ce projet permettra l'amélioration des conditions de la prise en charge des malades et l'amélioration des conditions de travail pour le personnel médical. «Ce projet est important dans la mesure où il contribuera à baisser le nombre de malades qui attendent leur tour pour être pris en charge.

Car le plus important, c'est que plus le malade commence tôt le protocole médical, plus le taux de guérison est grand», souligne le Pr Ada Bounedjar avant de mentionner qu'en 2023, son service a enregistré plus de 2.000 nouveaux cas de cancer, plus de 1.000 cas de malades ayant une leucémie et 1.500 nouveaux cas ayant été soignés par la chimiothérapie.

R. N.



MIDI

CULTURE

FIOFA

Des films documentaires palestiniens racontent la guerre génocidaire à Ghaza

La première partie d'un projet de films documentaires palestiniens intitulé "Distance Zéro" a été projetée, lundi à Oran, dans le cadre de la 12^e édition du Festival international d'Oran du film arabe, dans la section "Distance Zéro... de Ghaza à Oran".



Yahia Benmabrouk, un parcours artistique singulier

FIOFA

Des films documentaires palestiniens racontent la guerre génocidaire à Ghaza

La première partie d'un projet de films documentaires palestiniens intitulé "Distance Zéro" a été projetée, lundi à Oran, dans le cadre de la 12^e édition du Festival international d'Oran du film arabe, dans la section "Distance Zéro... de Ghaza à Oran".



Ces films sont un exemple exceptionnel de confrontation et de défi de la part de réalisateurs palestiniens, qui ont porté la caméra pour transmettre à distance zéro les conditions de vie de la population palestinienne à Ghaza, a déclaré le Commissaire du festival Abdelkader Djeriou dans son allocution d'ouverture de cette projection, rappelant la position du peuple et du gouvernement algériens en soutien à la cause palestinienne et en solidarité avec le peuple palestinien, inébranlable devant la machine de guerre de l'entité sioniste. La première partie de ce projet cinématographique comprend 11 films sur 22, signés par 22 réalisateurs palestiniens, qui ont été filmés à Ghaza durant l'agression sioniste en cours, avec des capacités limitées, dans les tentes et les destructions laissées par l'agression sioniste et les diverses formes de crimes commis, quotidiennement, dans le but d'exterminer le peuple palestinien et d'effacer son histoire. Un public nombreux est venu regarder les films de la première partie, qui concernent "Selfie" de Rima Mahmoud, "La Ichara" de Mohamed Cherif, "Cinéma syrien" de Ahmed Hassouna, "Flash Back" d'Islam Zerai, "Sada" (écho) de Mustapha Kilab, "Koul Chaia Ala Ma Youram" (tout va bien) de Nidal Damou, "Bouchra Naima" (corps doux) de Khamis Machharaoui, "Sahar" de Bachar Belbissi, "Moualim" (enseignant) de Tamer Nedjm, "Journée d'étude" d'Ahmed -Danaf et "Over Load" d'Alaa Islam Ayoub.

Ces films racontent les détails du quotidien des habitants de Ghaza, qui souffrent de diverses formes de crimes commis contre eux par l'entité sioniste, depuis le 7 octobre de l'année dernière, avec des visions, des expériences, des

idées créatives et des styles artistiques différents d'un réalisateur à l'autre. Dans une déclaration à la presse, l'initiateur de ce projet de films "Distance Zero", le réalisateur et producteur palestinien Rachid Machharaoui, a déclaré que "ces films ont été présentés dans de nombreux pays du monde, mais au Festival International d'Oran du Film Arabe, en Algérie, ils ont un goût particulier". Il a ajouté que "la présence du public en force est une chose importante pour les cinéastes palestiniens et nous voulons partager avec le citoyen algérien, qui est toujours solidaire avec la Palestine, ces histoires, qui ne sont racontées que dans les festivals, signalant que ces films sont en lice dans ces festivals, avec leur valeur cinématographique et sont un document pour aujourd'hui et pour les générations futures pour documenter les moindres détails de la guerre en cours à Ghaza".

Concernant la projection de ces films en Palestine, le réalisateur Machharaoui a ajouté qu'"ils ont été projetés à Ghaza, malgré la guerre et dans dix villes palestiniennes", et la projection a été interdite à El-Qods occupée par l'entité sioniste, "qui l'a arrêtée par la force des armes et l'a considérée comme 'une activité terroriste'", annonçant que ces films seront projetés dans 80 pays. Concernant la participation des films "Distance Zéro" aux Oscars, le même intervenant a déclaré : "Notre objectif est de faire la lumière sur ce qui se passe à Ghaza".

Par ailleurs, quatre œuvres ont également été présentées, ce soir, dans le cadre de la compétition des courts métrages du festival, le premier étant le film "205" du réalisateur libyen Faradj Mayouf, qui raconte

l'histoire d'un groupe d'étudiants surpris un jour par un voyage scolaire pour finir sur les champs de bataille au Tchad. Quant au film "El Karar" (Décision) du réalisateur algérien Abdallah Nemiche Keroui, il raconte la souffrance de la famille quand l'un de ses membres est blessé, tandis que le film "Saïd" du réalisateur saoudien Rami Al-Zayer met en lumière l'histoire de Saïd, qui découvre que sa sœur Salma doit retourner chez sa mère et décide alors de s'enfuir dans l'espoir de trouver un endroit meilleur. Le film "Khorda", du réalisateur syrien Firas Mohamed, raconte l'histoire d'un homme qui retourne dans son village, là où la guerre a pris fin, pour tenter d'y recommencer sa vie en collectant et en vendant de la ferraille.

Un témoignage vivant sur les crimes de l'entité sioniste
Le public a suivi, mardi à la salle de cinéma Es-Saâda d'Oran, la projection de la 2^e partie de la série de films "Distance zéro", lancée par le réalisateur palestinien Rachid Mechharaoui, programmée dans le cadre de la 12^e édition du Festival international d'Oran du film arabe, sous le titre "Distance zéro d'Oran à Ghaza".

Ces films, qui permettent de dénoncer les pratiques de l'entité sioniste visant à effacer l'histoire de la Palestine et à exterminer son peuple, concernent "Maladh Djahim" (havre de l'enfer) de Karim Satom, "24 Heures" d'Alaa Damou, "Jad et Natalie" de Aoues El-Banna, "Recyclage" de Rabab Khamis, et "Taxi et Nissa" de Latimed Wichah, "Les représentations" de Mustapha Liby, "Un chiffre" de Hana Aliwa, "Farah et Meriem" de Wissam Moussa, "Fragments" de Basil Mekouassi, "Hors cadre" de Nada Abou Hassana et "Sahwa"

de Mehdi Kerara.

Cet ensemble d'œuvres documentaires, qui traitent de sujets variés, met en lumière certains aspects de la vie difficile des habitants de Ghaza, en s'appuyant sur un dialogue fort pour transmettre la voix de la Palestine à l'étranger et en utilisant des éléments artistiques qui donnent au spectateur le sentiment de vivre ces événements dans tous leurs détails. Malgré les circonstances difficiles du tournage des films "Distance Zéro", les réalisateurs ont présenté une belle image de leurs expériences artistiques, considérées comme une forme de résistance et une arme pour défendre les droits des Palestiniens, ainsi que pour présenter au public la réalité du cinéma palestinien et de belles œuvres artistiques qu'il a réalisées.

Lors du débat, qui a suivi la projection de cette partie des films "Distance zéro", l'initiateur, le réalisateur Rachid Mechharaoui, a souligné que "Ces films sont des contes palestiniens et des histoires personnelles et subjectives des réalisateurs, qui ont filmé à travers leurs objectifs le quotidien des habitants de Ghaza".

Il a souligné, dans ce contexte que "la guerre est, aujourd'hui, une guerre de récits, d'histoires et d'image et nous sommes mobilisés pour cette guerre et nous ne devons laisser aucun espace à l'entité sioniste pour relater son histoire erronée mise en scène et diffusée à travers le monde".

Le même réalisateur palestinien a également évoqué le financement de ces films, soutenus sans aucune condition par des bénévoles, des donateurs et des organisations, ainsi que la méthode de travail pour réaliser ces films et les difficultés et les risques auxquels ces jeunes étaient confrontés au cours de cette expérience pionnière.

Il est à noter que ces films ont été traduits dans plusieurs langues et dans la langue des signes au profit des sourds et muets. La première partie du film documentaire "Distance Zéro" a été projetée, lundi, en présence d'un large public, rappelle-t-on.

SOUTENIR L'APPRENTISSAGE ET L'ENSEIGNEMENT DE TAMAZIGHT Publication de nouveaux ouvrages didactiques



Trois ouvrages didactiques en Tamazight ont été publiés récemment par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA), dans l'objectif de soutenir et d'élargir l'apprentissage et l'enseignement de cette langue nationale et officielle. Destinés aux chercheurs, enseignants de la langue amazighe ainsi qu'aux étudiants dans les sections d'alphabetisation et d'enseignement pour adultes, ces nouveaux ouvrages visent à soutenir l'apprentissage de cette langue en milieu scolaire et universitaire ainsi qu'en dehors des circuits éducatifs et universitaires.

"Lmed Tacawit" de Yacine Zidane, "Lmed Tamazight, izaduren n tutlayt" de Toufik Djerroud, et "Aselmad Asendwal n tamazight i yimeqqranen", viennent ainsi enrichir le catalogue éditorial du HCA. L'auteur de "Lmed Tacawit" (Apprendre le Chaoui), variante de Tamazight des Aurès et des régions avoisinantes, Yacine Zidane, considère que son ouvrage vise à "contribuer à la promotion et à la recherche dans le domaine de tamazight dans ses différentes variantes". Scindé en trois chapitres, l'ouvrage donne un aperçu global de la région Chaoui, présentée à travers son histoire, ses villes et sa culture locale véhiculée notamment par le chant, la musique et le bijou.

Dans le premier chapitre, l'auteur donne un aperçu sur l'histoire et la culture de cette région, déclinée à travers diverses expressions artistiques notamment la chanson, la couture et la danse en plus des portraits d'hommes et de femmes célèbres de la région qui ont marqué l'histoire à travers différentes périodes. Le second chapitre est consacré à la présentation linguistique de la variante chaoui sur les plans phonétique-phonologie, morphologie et syntaxe, alors que le dernier chapitre présente des terminologies spécifiques en quatre déclinaisons linguistiques (kabylo-chaoui-arabefrançais). Toujours dans le domaine didactique, Toufik Djerroud publie "Lmed tamazight, izaduren n tutlayt" (Apprendre tamazight, les bases de la langue), un ouvrage destiné à l'apprentissage de la langue amazighe pour les apprenants débutants. En 12 chapitres, ce manuel didactique généraliste, propose des cours basiques pour les apprenants à travers un vocabulaire amazigh de divers thèmes comme chiffres (Uttunen), les couleurs (Initen), les formes géométriques (Talghiwin), les animaux (Ighersiwen), les temps (saisons, jours) et la nature, entre autres. Autre ouvrage pédagogique "Aselmad Asendwal n tamazight i yimeqqranen" (Pédagogie de l'enseignement de tamazight pour les classes d'alphabetisation et l'enseignement pour adultes)", un recueil des actes de la formation destinée aux enseignants de tamazight pour adultes, organisée à Biskra, s'adresse aux apprenants adultes pour favoriser l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans cette langue. Cet ouvrage collectif regroupant les contributions des enseignants impliqués dans l'enseignement pour adultes de la langue amazighe (andragogie), vise à offrir des "prestations d'enseignement de cette langue aux adultes en dehors des circuits éducatifs et universitaires", souligne le HCA, dans sa présentation. Ces titres représentent "une contribution précieuse aux références publiées précédemment", a souligné le HCA, précisant que ces ouvrages seront "accessibles" sur son site.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BÉJAÏA

Neuf troupes internationales au rendez-vous

Neuf troupes issues de huit pays animeront la 13^e édition du Festival international du théâtre de Béjaïa prévu du 10 au 18 octobre prochain avec au menu une quarantaine de spectacles tous genres confondus, alliant représentations, animations de rue et contes pour enfants, a annoncé le commissaire du festival, Slimane Benaïssa.

Dans une conférence de presse consacrée au festival, M. Benaïssa a mis en exergue les singularités de ce nouveau rendez-vous, voulu "dense, éclectique et truffé de découvertes et d'occasions d'éblouissements", favorisant toutes des entrées particulières dans le 4^e art et l'univers artistique en général. Pour la circonstance, il est question de sortir foncièrement du huis-clos, notamment celui confinant toutes les animations au sein du théâtre régional Abdelmalek-Bouguerrouh ou de la maison de la culture et de les proposer dans les rues et les places publiques afin d'y associer le grand public.

Ainsi, il est retenu, des défilés de spectacles dans les grandes artères et l'organisation quasi quotidienne de One-Man-Show, à travers certaines placettes, mais tout particulièrement à la



Place du 5-Juillet, sise au cœur de la ville, à la jonction de grands quartiers populaires, notamment Amriou, Sidi-Ahmed, et l'ancienne ville. "Nous entendons réhabiliter cette place et en faire un espace dédié à l'art collectif et à la célébration de la poésie dramatique", a déclaré, pour sa part, le chargé de communication du festival, Boualem Chouali, qui espère attirer et captiver ainsi un maximum de spectateurs, surtout les passionnés, avides de découvertes.

C'est aussi dans cet esprit que le festival va sortir de ses antres habituels, étant programmé pour

s'installer dans au moins huit communes dont Amizour, Kherrata, Akbou, Tazmalt, Ath Smail et Akfadou, pour distraire les publics locaux, semer la passion du 4^e art ou tout bonnement, inciter à retrouver des amateurs de l'activité théâtrale et faire revivre les noyaux et les potentiels artistiques qui s'y cachent. D'ailleurs, cet objectif est franchement prévu dans les écoles et les établissements scolaires, destinataires d'une foule de spectacles et de contes pour enfants dont certains seront animés par des professionnels de grandes notoriétés dont le Tunisien Mehailia Kada, assure-

FESTIVAL CULTUREL NATIONAL "OKADIATE" DE LA POÉSIE POPULAIRE

Une récompense bien méritée pour les poètes en Algérie

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a affirmé, lors de l'ouverture de la première édition du festival culturel national "Okadiate" de la poésie populaire, lundi soir à Djelfa, que cet événement culturel se veut une récompense bien méritée pour les poètes en Algérie. Dans son allocution à l'ouverture du festival, lue en son nom par le Directeur central du livre au ministère de la Culture et des Arts, Tidjani Tama, Mme Mouloudji a indiqué que "ce festival, organisé sous le patronage de notre département ministériel,

a été institué en peu de temps, et représente une récompense bien méritée pour tous les poètes en Algérie, notamment ceux de Djelfa". Et d'ajouter : "Le festival est organisé à Djelfa, car c'est dans cette wilaya où cet événement a été organisé pour la première fois".

La ministre a également souligné que "cette démarche procède de l'engagement de son ministère à accompagner les événements culturels dans le pays, à garantir leur succès et à assurer les moyens nécessaires de créativité". "Dans cet esprit, les

acteurs culturels se rassemblent pour la première édition du festival culturel national "Okadiate" de la poésie populaire, que nous qualifions d'important en termes de vision et d'objectifs, et nous misons sur le potentiel des enfants de cette wilaya et des passionnés de poésie populaire à travers le pays", a-t-elle dit. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le commissaire du festival, Zouaoui Mebrouk, a affirmé que le large public passionné de poésie et de littérature sera comblé, lors de cette manifestation qui s'étalera jusqu'au 10

octobre. Enhardis par le succès glané durant l'édition précédente du festival, les organisateurs entendent toucher pas moins de 12.000 enfants, cette année. Le festival en lui-même va se dérouler en deux versions, l'une en "In" et l'autre "Ofi". La première dont le déroulement est prévu au théâtre Abdelmalek Bouguerrouh, sera consacrée au déroulement des pièces étrangères, notamment des troupes de la Palestine, la Jordanie, l'Égypte, la Tunisie, la Russie, l'Italie, la côte d'Ivoire, et du Sahara occidental.

La seconde, prévue à la maison de la culture, sera réservée aux œuvres nationales et célébrera le meilleur de sa production scénique des deux dernières années. Huit troupes y sont retenues dont "Ehwawi" (Constantine), "Houa enta...oua ana" (Mostaghanem), "Anz ul" (Bouira), "Ras El Aam" (Batna), "Asdefej" (Tizi-Ouzou), "Elakl fi zamane El qalb" (Tipaza) et "SDF" (Médéa).

Parallèlement, il est prévu un colloque sur l'adaptation dans le théâtre Amazigh, à l'université de Béjaïa, et une série de conférences sur la sauvagerie que subit le peuple palestinien et qui viendra en appoint au spectacle prévu par la troupe palestinienne.

Le programme du festival est très varié, riche, et va faire la place belle au théâtre engagé, notamment avec la Palestine, le Sahara occidental et la pièce Ivoirienne qui compte rendre hommage au héros du panafricanisme, patrice Lumumba.

Yahia Benmabrouk, un parcours artistique singulier

Il y a 20 ans, disparaissait Yahia Benmabrouk, l'acteur créateur connu sous le célèbre nom d'artiste de "L'apprenti", après une carrière artistique pleine, marquée par son engagement et son militantisme aux formes hautement créatives qui lui ont valu d'être immortalisé dans l'histoire de l'art algérien.



Né à Alger le 30 mars 1928, Yahia Benmabrouk est monté sur scène pour la première fois en 1940 suite à une heureuse coïncidence, où il s'est vu alors appelé à la rescousse par l'homme de théâtre, formateur et responsable de la troupe théâtrale algérienne, le regretté, Mustapha Kateb (1920-1989), en remplacement d'un jeune comédien. A l'heure où l'Algérie célèbre le 70e anniversaire du déclenchement de la Guerre de Libération Nationale, il est important de souligner le parcours militant de cette grande figure du théâtre et du cinéma algériens qui a voué son talent d'artiste au service de la cause nationale et la Culture algérienne. Victime d'un attentat perpétré en 1956 par des extrémistes français, Yahia Benmabrouk s'est vu contraint d'arrêter ses activités artistiques, pour revenir deux ans plus tard, en 1958 et participer, comme membre fondateur à la création de la troupe artistique du Front de libération nationale dirigée alors, par Mustapha Kateb.

Fondée en Tunisie en 1958, la troupe historique du FLN s'était fixée pour mission principale de promouvoir la révolution algérienne à l'étranger, à travers un collectif engagé d'artistes, de créateurs et d'intellectuels dans

divers domaines des arts de la scène qui a présenté plusieurs de ses performances dans plusieurs capitales du monde. Après l'indépendance, Yahia Benmabrouk a eu une activité intense au Théâtre national algérien, enchaînant les rôles dans différentes pièces, à l'instar de la toute première, "Hassan Terro" (1963), puis, "Acteur malgré lui", "Une rose rouge pour moi", "El Ghoula", "Ma yenza ghir essah" ou encore, "Es'Soltane el hayer". Le regretté a également joué dans "les concierges" (1970), aux côtés d'un grand nombre de figures du théâtre algérien, à l'instar des regrettés, Sid Ali Kouirat, Fatiha Berber et Ammar Marouf, pour se voir distribué deux ans plus tard, dans "L'homme aux sandales de caoutchouc" de Kateb Yacine, devenant ainsi le comédien incontournable au parcours singulier, qu'il continuera d'animer jusqu'en 1983 où il apparaîtra dans "Dj'ha baâ h'marou". Grande figure du théâtre postindépendance avec entre autres,

Rouiched, Allel El Mohib, Keltoum, Sid Ali Kouiret, Mustapha Kateb et Farida Saboundji, Yahia Ben Mabrouk avait participé à presque toutes les manifestations théâtrales nationales et prit part à nombre de festivals, en Tunisie notamment. Dans le 7e Art et à la télévision, ses débuts furent en 1967, avec le regretté Hadj Abderrahmane avec qui il avait formé le duo anthologique, "L'inspecteur Tahar et L'Apprenti", gratifiant durant plusieurs années le public de cinéphiles et les téléspectateurs d'une série de films comiques qui connaîtra un grand succès. Parmi les films les plus célèbres rendus par ce duo mythique, où Yahia Benmabrouk incarne le rôle de "L'Apprenti" (l'inspecteur adjoint) avec son caractère humoristique décalé et spontané, "L'Inspecteur Tahar" (1967) et "Les vacances de l'Inspecteur Tahar" de Moussa Haddad (1972), qui connaîtra un franc succès, "L'Inspecteur Tahar marque le but" (1975) ou encore "Le

chat" (1978). Yahia Benmabrouk a également été distribué dans de grandes œuvres comme le film historique "Chroniques des années de braise" (1975) de Mohamed Lakhdar Hamina, Palme d'or en 1975 au Festival de Cannes, qui raconte la souffrance des Algériens durant les années 1940/1950 et leur condition sociale difficile sous le joug du colonialisme français. Après la mort de son compagnon Hadj Abderrahmane en 1981, "L'Apprenti" s'était presque totalement retiré de la scène artistique, marquant son retour au cinéma dans "Le Clandestin" (1989) de Benamar Bakhti, qui a remporté un grand succès auprès du public. Dans les années 1990, le regretté a également participé à un certain nombre d'œuvres cinématographiques et télévisuelles, dont "Cheb" (1991) de Rachid Bouchareb, "Hafila tassir" (1993) et "Les vacances de L'Apprenti" (1999). Yahia Benmabrouk s'est éteint le 9 octobre 2004, à l'âge de 76 ans.

"Massar", nouvel opus de Lila Borsali

La cantatrice algérienne, icône de la chanson andalouse Lila Borsali a présenté à Alger devant un public relativement nombreux son nouvel album "Massar" (parcours), qui marque dix années de "Rentrée en Nouba", riche en contenus, en couleurs et en rencontres. Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, le programme de ce concert-promotion a consisté en la présentation des 14 titres de ce nouvel album, déclinés dans le mode "Araq", sur tous les mouvements de la Nouba. Une synergie à trois, conduite par Lila Borsali, a mis également en valeur le génie créatif de sa manager, arrangeuse et Cheffe d'orchestre, Leila El Kebir et celui de son compositeur et parolier, Tewfik Benghebrit qui signe ainsi le troisième album pour Lila Borsali. Rendu en deux parties durant près de deux heures de temps, le spec-

tacle s'est déroulé dans des atmosphères solennelles, relevées par la qualité des compositions, des arrangements et de l'interprétation, au grand bonheur d'une assistance recueillie. Lors de la première partie du récital, la cantatrice à la voix suave a rendu entre autres pièces, "Hal tedri koulou nefçin", "Oukhatibouki ya nefçi", "Khatabani saoutoun âamiq", "Ma damati ed'dounya", "Ya nefçi wa ya amali", "La yati en'nasrou illa bil'djohd", "El hamdou li Allah dja waqt essaoud", "La zala'd'dahrou", "Mazal el kheir fi liyyam" et "Massar".

Dirigés par Leila El Kebir au violon alto, les instrumentistes, Ghouti Hadjila à la derbouka, Saïd Gaoua aux percussions, Akram Khalef à la contrebasse, Walid Hakim au luth, Mohamed Lamine Cheikh au ney,

Rassim Bouabdellah à la kouitra, Imad El Houari au qanun, Djilali Rahmoun au rebab, Hamza Bellouti au violoncelle, Sidali Bouzar et Rafiq Benhamed aux violons, ont brillé de maîtrise technique et de virtuosité. Entièrement conçue par le compositeur Tewfik Benghebrit, la deuxième partie a notamment permis au public d'apprécier, "Rouhi maâk- Palestine" et dans la cadence valse, "Habba ennassim"(Sika) et "Bane, bane" (Sehli), ainsi que la chansonnette, "Ya h'bib el qalb". Ornée de longs pantalons blancs et d'un éclairage feutré, la scène a également accueilli Inès Kada, une jeune danseuse aux talents multiples, promise à une grande carrière, qui entrait par moments, pour dessiner dans la grâce du mouvement et la beauté du geste, les élans et les contours des mélodies que déclamaient

Lila Borsali. Autre invitée de qualité pour marquer ce dixième anniversaire de la Rentrée en Nouba, l'Artiste peintre Selma Zerrouki Chitour, qui a vu décerner une de ses toiles par Lila Borsali et le directeur de l'Opéra d'Alger Abdelkader Bouazzara, à une spectatrice gagnante à la tombola. Autodidacte à l'esprit tourné vers les courants "Naïf" et "Abstrait", l'artiste propose actuellement, une vingtaine de toiles aux couleurs vives, pleines de douceur, de joie de vivre et d'espoir, peintes à l'acrylique et exposées à la Galerie de l'Opéra d'Alger. Lila Borsali donnera vendredi à l'Opéra d'Alger un deuxième concert, où il sera question d'évoquer avec deux artistes de marque, Abbes Righi et Brahim Hadj Kacem, les moments forts des dix années de Rentrée en Nouba.

ANNABA

80 exposants à la 2^e édition d'Agri Tech Expo



Le 2^e Salon international de l'investissement agricole et de la technologie (Agri Tech Expo) a été inauguré mardi à Annaba, avec la participation de 80 exposants et en présence des ambassadeurs de 10 pays africains, dont la République islamique de Mauritanie, invitée d'honneur.

Intervenant à l'ouverture de cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'à aujourd'hui, organisée par la boîte de communication "Incop Events" à l'hôtel Sheraton, le wali d'Annaba, Abdelkader Djellaoui, a souligné que la forte présence de représentants de pays africains "impulsera une utile concertation

entre nations du continent, soutiendra la promotion du secteur agricole et permettra de créer des opportunités d'actions communes en vue d'atteindre l'objectif de la sécurité alimentaire".

M. Djellaoui a ajouté que cet événement économique international, qui en est à sa deuxième édition, est d'une "grande importance car il permet l'échange d'expériences et la construction de passerelles de partenariat régional entre différents pays du continent africain".

Ce salon international est au cœur de la stratégie nationale à travers laquelle l'Algérie vise à réaliser la sécurité alimentaire et à atteindre l'autosuffisance dans de nombreuses filières agricoles, notamment les céréales, a-t-il ajouté. Pour sa part, l'ambassadeur de la République islamique de Mauritanie en Algérie, Sidi Mohamed Mohamed

Abdallah, a indiqué que le choix de la Mauritanie en tant qu'invité d'honneur de cette manifestation internationale traduit les "relations fortes et profondes entre l'Algérie et la Mauritanie", et ajouté que ce salon sera "une occasion pour la Mauritanie de rencontrer les acteurs algériens du secteur agricole et de tenir des réunions bilatérales pour débattre des opportunités de partenariat".

Outre la participation des représentants de 25 chambres de l'agriculture du pays, ce salon international s'est ouvert en présence des ambassadeurs du Cameroun, du Mozambique, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, du Togo, de l'Angola, du Zimbabwe, de la Tunisie et de la Mauritanie, qui ont visité les différents pavillons des différents acteurs dans divers domaines liés au secteur de l'agriculture en Algérie.

EL OUED

Plus de 11,5 millions de quintaux de pomme de terre d'arrière-saison prévus cette saison

Une production de plus de 11,5 millions de quintaux de pomme de terre d'arrière-saison est attendue dans la wilaya d'El-Oued au titre de l'actuelle saison agricole, a-t-on appris, mardi, auprès de la Chambre de l'agriculture de la wilaya (CAW).

Cette récolte concerne une surface de 33.000 hectares, soit environ 30% de la superficie agricole utile (SAU) de la wilaya, qui s'élève à plus de 100.000 hectares, a déclaré, à l'APS, le président de la Chambre, Djalloul Athmani.

La production de la pomme de terre est concentrée dans la majorité des communes de la wilaya, dont, notamment, les neuf communes à vocation agricole, à savoir Magrane, Hassi-Khalifa, Trifaoui, Reguiba, Debila, Ourmas, Mih Ouansa, Oued El Alenda et Nekhla, qui recèlent d'importantes potentialités de production de ce produit agricole de large consommation. Des marchés nationaux de commercialisation de la pomme de terre sont ouverts au niveau des communes de Hassi-Khalifa,

Ourmas, Taghzout et Reguiba, qui disposent de grandes exploitations agricoles, a-t-il souligné. En termes de production, la wilaya d'El-Oued occupe depuis ces dernières années la première place au niveau national avec une contribution de plus de 30% de la production nationale et une part de 60% de la valeur de la production végétale locale, a indiqué la même source. La wilaya dispose de nombreuses variétés de pomme de terre, avec un rendement moyen oscillant entre 300 et 350 quintaux à l'hectare.

ORAN

Clôture de la 1^{re} étape des préparatifs de l'épopée historique "L'âme de l'Algérie"

La première étape des préparatifs de l'épopée artistique et historique "L'âme de l'Algérie" a été clôturée, mardi au village méditerranéen d'Oran, qui entre dans le cadre du programme des festivités célébrant le 70^e anniversaire de la Glorieuse guerre de libération.

Dans une déclaration à l'APS, le Secrétaire général du ministère des Moudjahidine et Ayants-droit, Hachemi Afif, a indiqué que l'équipe artistique, qui comprend plus de 600 artistes, repart ce mardi à Alger, après un séjour au village méditerranéen d'Oran qui a débuté le 1^{er} septembre, afin d'entamer la deuxième étape des préparatifs, au niveau de la Coupole d'Alger.

Il s'agit d'entamer la deuxième étape des préparatifs et les répétitions pour se préparer au grand show prévu pour la fin de ce mois d'octobre, à l'occasion du 70^e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse guerre de libération nationale.

Le même responsable a souligné que l'équipe artistique a exprimé sa satisfaction quant aux conditions d'accueil, estimant que le séjour était "excellent". Il a souligné à ce propos que ce village est considéré comme une valeur ajoutée importante aux secteurs du Sport et de la Culture.

Le Secrétaire général du ministère des Moudjahidine et Ayants-droit a, en outre, souligné que "L'âme de l'Algérie", une œuvre historique du réalisateur Ahmed Razzag, raconte les différentes époques historiques qu'a connues l'Algérie jusqu'à la Glorieuse guerre de libération et s'inscrit dans le programme officiel des célébrations du 70^e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre, soulignant qu'il s'agit de préserver la mémoire collective et le patrimoine historique.

Le ministre des Moudjahidine et Ayants-droit, Laïd Rebigua, avait effectué une visite au village méditerranéen, à la fin du mois de septembre dernier, pour s'enquérir des préparatifs de cette œuvre, indiquant que cette épopée traduit les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sur la question de la préservation de la mémoire nationale et de l'importance qu'il y attache, exprimant également la grandeur du peuple algérien en déclenchant la plus grande révolution de l'histoire contemporaine et a tenu à sa liberté, son indépendance et son unité

FINANCES, PAIEMENT

L'Algérie a accompli des "progrès significatifs" en matière de transition numérique

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a affirmé, mardi à Alger, que l'Algérie avait accompli au cours des dernières années des "progrès significatifs" en matière de transition numérique, traduits par les grandes avancées dans la numérisation des services financiers et bancaires ainsi que dans l'encouragement de l'innovation.

Lors de l'ouverture de la Conférence internationale de haut niveau sur les paiements numériques en Algérie, le ministre a précisé que "le développement du secteur bancaire numérique s'inscrit dans le processus global de transition numérique, l'une des priorités du programme du président de

la République, Abdelmadjid Tebboune, et qui fait l'objet d'un suivi par les hautes autorités".

Cette opération a permis de couvrir toutes les branches du secteur financier et d'accomplir "des progrès significatifs dans le processus de numérisation des services du secteur", à travers la création d'un Data Centre du ministère des Finances pour héberger tous les systèmes d'informations du ministère, ainsi que la numérisation des activités de la Direction générale des Domaines et de l'administration fiscale, a-t-il expliqué. Parmi les réalisations accomplies, figure la numérisation de la Direction générale des Douanes par la création d'un Data Centre qui héberge un système d'information pour numériser toutes les procédures douanières, a fait savoir M. Faïd qui a confirmé que "l'Algérie a accompli pour de vrai des progrès significatifs dans ce domaine".

Soulignant la priorité accor-

dée au développement du secteur bancaire numérique dans le plan d'action du Gouvernement, le ministre des Finances a rappelé les mesures prises par les autorités publiques, telles que l'actualisation des lois, l'introduction du e-paiement et de la monnaie numérique de la Banque centrale dans la loi monétaire et bancaire, permettant la création d'entreprises spécialisées pour les fournisseurs de services de paiement. Il s'agit également, dans le cadre de ces réformes, de la création d'une commission spécialisée chargée de mettre en œuvre une stratégie nationale de développement du e-paiement, tout en encourageant les entreprises de technologies financières modernes (Fintech) à proposer des services financiers modernes et innovants. Relevant le rôle du e-paiement dans l'accélération de l'inclusion financière, le ministre a affirmé que ce service constituait "l'un des

piliers du développement socioéconomique" et permet à chaque citoyen d'accéder à des services financiers sécurisés, reflétant ainsi "un changement profond dans la manière de concevoir l'économie ainsi que les relations entre l'Etat, les entreprises et les citoyens".

L'approche algérienne pour la modernisation des systèmes de paiement et l'élargissement de l'usage des outils de paiement modernes vise principalement à réduire le volume de l'économie informelle, à lutter contre la falsification de la monnaie, à élargir l'inclusion financière, ainsi qu'à prévenir et combattre le blanchiment d'argent et la corruption, a-t-il précisé.

Le FMA salue le plan de transition numérique de l'Algérie

De son côté, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, a souligné l'importance et l'évolution du e-paiement en Algérie, mettant

en avant que le plan d'action à court terme pour le développement des moyens du e-paiement en Algérie, élaboré par la Commission nationale des paiements, comprend plusieurs dispositions visant à lever les obstacles et à accélérer le développement de méthodes innovantes de paiement, favorisant ainsi les transactions bancaires et renforçant l'inclusion financière. Le gouverneur a ajouté que bien que l'utilisation des moyens de paiements scripturaux (cartes, chèques et transferts) reste insuffisante en Algérie, les dernières années ont, toutefois, enregistré un développement notable et "des résultats encourageants" concernant l'usage des solutions du e-paiement. Selon M. Taleb, les opérations de paiement par carte, entre janvier et fin août 2024, ont connu "une croissance considérable de 16%, tandis que les paiements via téléphone portable ont augmenté de 12%".

PUBLICITÉ

SAHEL

L'Algérie ne tournera jamais le dos et ne ménagera aucun effort pour influencer positivement la situation dans son voisinage

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a réaffirmé, mardi à Alger, que l'Algérie ne tournerait pas le dos et ne ménagerait aucun effort pour influencer positivement la situation dans son voisinage.

S'exprimant à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la diplomatie sous le signe "Positions immuables pour renforcer les valeurs de la paix et vertus de la coopération internationale", M. Attaf a indiqué que "face aux conditions difficiles, persistantes et complexes auxquelles est confrontée la région sahélo-saharienne à cause des multiples défis sécuritaires, politiques, de développement et environnementaux, l'Algérie ne tournera pas



le dos, ne se tiendra pas à l'écart et ne ménagera aucun effort pour influencer positivement l'évolution de la situation dans son voisinage".

"Fidèle à elle-même, l'Algérie ne sera qu'un soutien pour ses frères dans cet

espace sahélien et ne peut être qu'un appui à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale des Etats de cet espace, et elle ne sera qu'un soutien au service de la sécurité, de la stabilité et du développe-

ment de toute cette région", soutient le ministre des Affaires étrangères.

Et d'ajouter : "Pour ceux qui tentent d'altérer l'atmosphère et de semer la discorde entre frères, nous affirmons que les liens profonds unissant l'Algérie aux pays et aux peuples de son voisinage sahélien sont trop ancrés pour être affectés ou ébranlés par de telles manœuvres flagrantes qui ne témoignent que de l'ignorance de ceux qui en sont à l'origine et de leur méconnaissance de l'histoire de la région et de son passé récent et lointain", insiste-il, ajoutant qu'il s'agissait d'une "histoire ayant consacré le rôle de l'Algérie et sa position aux côtés de ses frères en toutes circonstances et à tout moment".

Concernant le continent africain, le ministre des Affaires étrangères a souligné que l'Algérie "continue de miser sur l'action africaine commune pour relever les défis imposés par la conjoncture avec tout ce qu'elle véhicule comme espoirs ou défis".

R. I.

GHAZA

« Le terrorisme psychologique fait partie du plan génocidaire »

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur le droit à la santé, Tlaleng Mofokeng, a souligné que le bilan psychologique des habitants de Ghaza, en particulier des enfants, a atteint des niveaux alarmants, aggravant les difficultés existantes auxquelles environ la moitié de la population de l'enclave palestinienne était déjà confrontée avant le 7 octobre 2023, date du lancement de l'agression génocidaire sioniste. « C'est du terrorisme psychologique et cela fait partie du plan génocidaire (de l'entité sioniste) », a déclaré Mme Mofokeng dans un rapport présenté, lundi, devant le Conseil des droits de l'Homme de l'Onu. Appelant à une action immédiate, la rapporteuse de l'Onu a souligné la nécessité d'un cessez-le-feu à Ghaza pour faciliter toute forme de rétablissement. « Sans ces-

sez-le-feu et reconstruction, la voie vers le rétablissement des services de santé reste incertaine », a-t-elle relevé. Selon Tlaleng Mofokeng, « le niveau d'anxiété et d'exposition au traumatisme, ainsi que le niveau d'anticipation de la violence sont très anormaux ». Elle a aussi indiqué que « la menace persistante de violence constitue un facteur majeur de détresse psychologique » pour la population de Ghaza.

La responsable de l'Onu a souligné que 50% des Ghazaouis souffraient déjà de stress post-traumatique (SSPT) avant les violences incessantes qu'ils ont subies depuis le 7 octobre 2023. Et de poursuivre : « Les impacts psychologiques qui se manifestent par de l'anxiété, des cauchemars, de la dépression et des pertes de mémoire sont aggravés par l'absence

de ressources adéquates en matière de santé mentale ». Pourtant, certaines cicatrices restent invisibles, a souligné Mme Mofokeng, car beaucoup souffrent en silence, leur détresse s'aggravant jusqu'au syndrome de stress post-traumatique, qui finit par entraîner des problèmes de santé mentale complexes. Ces derniers ne font que s'intensifier chez les enfants qui ont perdu toute leur famille. Elle a également noté que l'absence de deuil approprié et de funérailles dignes est « très préjudiciable », privant les familles et les communautés de la chance de guérir et ouvrant des blessures qui peuvent prendre toute une vie à cicatrifier.

De plus, Mme Mofokeng a parlé d'une « génération entière d'enfants à Ghaza qui sont soit morts avant même d'avoir leur certificat de naissance,

soit à peine en vie ». Ceux qui survivent sont confrontés à des problèmes de santé mentale persistants liés à la violence constante, à la peur et à la perte, ce qui, selon elle, entravera leur capacité à fonctionner en tant qu'adultes. « Nous avons déjà trahi la génération de Ghaza », a-t-elle déclaré. « De quel avenir parlons-nous, de quelle génération parlons-nous si nous ne pouvons même pas arrêter les bombes aujourd'hui ? », s'est-elle interrogée. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre Ghaza par voies terrestre, maritime et aérienne depuis le 7 octobre 2023, faisant près de 42.000 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et près de 100.000 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

LIBAN

2.119 personnes assassinées par l'entité sioniste depuis octobre 2023

Le bilan de l'agression sioniste contre le Liban a atteint 2.119 martyrs et 10.019 blessés depuis octobre 2023, a annoncé le ministère de la Santé libanais.

Le ministère a indiqué dans un communiqué qu'« au cours des dernières 24 heures, 36 martyrs et 150 blessés ont été recensés, portant le bilan total depuis le début de l'escalade (sioniste)

à 2.119 martyrs et 10.019 blessés ».

Le coordinateur du comité gouvernemental d'urgence, le ministre de l'Environnement, Nasser Yassine, a déclaré dans un communiqué : « Au cours des dernières 24 heures, 137 frappes aériennes ont été enregistrées, portant le nombre total d'attaques depuis le début de l'agression à 9.400 ». Il a ajouté que « 990 centres ont été

ouverts pour accueillir les personnes déplacées, dont 781 ont atteint leur capacité d'accueil maximale, et 181.700 personnes déplacées ont été enregistrées dans des centres d'hébergement ».

Depuis le 23 septembre dernier, l'armée sioniste mène une agression contre le Liban, à travers des frappes aériennes d'une intensité sans précé-

dent qui ont même ciblé la capitale Beyrouth, en plus d'une incursion terrestre dans le Sud.

Depuis cette date et jusqu'à mardi soir, 1.301 personnes sont tombées en martyr et 3.618 autres ont été blessées, dont un grand nombre d'enfants et de femmes, en plus de 1,2 million de personnes déplacées, selon le gouvernement libanais.

Mohamed Khaldi élu président du CSA/MC Alger

Mohamed Khaldi a été élu nouveau président du club sportif amateur (CSA) du MC Alger, lors de l'assemblée générale électorale (AGE) tenue mardi à Alger. Mohamed Khaldi a obtenu 22 voix des 23 membres votants à l'AG électorale.

Remettre le MCA à sa place

Mohamed Khaldi occupe depuis le 14 janvier 2024 un bureau provisoire composé de six membres : Mohamed Belkhir (vice-président), Boualem Kab, Mohamed Benguesmia, Nacer Bouiche, Brahim Boudiaf, et Mohamed Yaden (représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports). La mission de Mohamed Khaldi était d'assainir la composante de l'assemblée générale dans le but de préparer l'AGE dans les meilleures conditions, et pouvoir régulariser la situation administrative et juridique du club. Pour rappel, Khaldi, cadre au sein de la société pétrolière Sonatrach et ancien médaillé d'or du 5000m aux jeux méditerranéens de Tunis en 2001, avait aussi présidé la section d'athlétisme du MCA. Il avait présidé le bureau provisoire du MCA, le 14 janvier dernier à la tête du CSA, après le retrait de confiance à l'ancien président Messaoud Tourqui. Après son élection, Khaldi a promis de redresser la barre et remettre le MCA à sa place parmi les meilleurs clubs en Afrique dans les disciplines.

Aymen Djaber est sorti du coma

Le cycliste handisport algérien Aymen Djaber, après 9 jours dans le coma, s'est réveillé ce mardi matin et a été transféré aussitôt dans un service de réanimation « sans assistance respiratoire », a annoncé la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

Fin septembre dernier, l'international algérien a été victime d'un grave accident de la route, dans la wilaya d'Annaba, alors qu'il était en pleine séance d'entraînement. Djaber a été transféré d'urgence à l'hôpital, où il a passé neuf jours dans le coma, avant de se réveiller ce mardi. Amputé du bras gauche, Djaber compte plusieurs victoires à son palmarès, aussi bien sur le plan national qu'international. Il avait glané entre autres une médaille de bronze au Festival arabe de 2021, qui s'était déroulé en Egypte.

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS CAN-2025

Algérie - Togo ce soir à 20h

La sélection algérienne de football a effectué une nouvelle séance d'entraînement, mardi soir au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) en prévision de son match face au Togo, jeudi (20h00) au stade du 19-mai 1956 d'Annaba (20h00), pour le compte de la 3e journée (Gr.E) des qualifications à la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2025, indique la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Cette séance qui a débuté à 18h00 sur l'un des terrains du centre technique national de Sidi Moussa, fut intense et consacrée essentiellement au travail technico-tactique, en présence de tous les joueurs exceptés, Jaouen Hadjam et Ibrahim Maza, qui ont eu droit à un travail spécifique à la salle de gym, souligne la FAF.

Cette deuxième séance d'entraînement a été précédée d'une zone mixte. Cinq joueurs, en l'occurrence : Ahmed Touba, Badredine Bouanani, Ibrahim Maza, Oussama Benbot et Saâdi Radouani ont répondu aux questions des nombreux journalistes présents.

Pour la journée de ce mercredi, les Verts rallieront la ville d'Annaba en fin de matinée et effectueront une dernière séance d'entraînement à partir de 18h00. Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral malien conduit par Boubou Traoré, assisté de ses compatriotes Modibo Samaké (1er assistant) et Amadou Belly Guissé (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est le Malien Richard Kamaté. L'autre match de ce groupe E oppose vendredi la Guinée-équatoriale au Libéria au stade de Bata (14h00, heure algérienne).

Au terme des deux premières journées disputées en septembre, l'Algérie trône en tête du groupe E avec 6 points devant le Togo (2 pts), alors



que le Liberia et la Guinée-équatoriale ferment la marche avec un point. Les deux premiers des 11 groupes seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025- 18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

Déclarations des joueurs

Déclarations de joueurs de l'équipe nationale algérienne de football, lors d'une zone mixte organisée mardi avec la presse, peu avant le début de la séance d'entraînement au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Les joueurs se sont exprimés à deux jours du match face au Togo, jeudi au stade du 19-mai 1956 d'Annaba (20h00), comptant pour la 3e journée (Gr.E) des qualifications de la CAN-2025

Brahim Maza: « Très content d'être en sélection »

« Un excellent accueil en équipe nationale m'a été réservé par mes coéquipiers notamment Mahrez et Bensebaini. D'ailleurs, je suis fier de jouer avec de telles stars. C'est avec conviction que j'ai fait le choix de jouer pour mon pays. Je suis prêt à tout donner sur le terrain pour prouver

que je mérite cette convocation. Je veux être une pièce essentielle de la sélection algérienne le plus rapidement possible. »

Zakaria Bouhalfaya: « Durer en équipe nationale »

« Je viens de réaliser le rêve de rejoindre la sélection. Il s'agit de ma première convocation. Je remercie mes coéquipiers au CSC de m'avoir aidé à arriver parmi les Verts. Je ne compte pas m'arrêter là. Je vais me donner à fond pour durer en équipe nationale. Le travail sera mon cheval de bataille pour que je puisse rester dans le groupe le plus longtemps possible. »

Saâdi Radouani: « Mes efforts ont payé »

« C'est une immense fierté d'être sélectionné pour la première fois. Cette convocation est le fruit de mes efforts. J'ai honoré mon nom et celui de ma famille. Je rends hommage au coach national qui m'a fait confiance et aux supporters pour leur soutien. J'espère apporter le plus escompté. Les deux matches face au Togo seront difficiles. Mais, nous allons faire le maximum pour les gagner à commencer par celui de jeudi. »

Maza : « Je veux être une pièce essentielle de l'EN »

Le milieu offensif algérien Ibrahim Maza (18 ans), convoqué pour la première fois en équipe nationale de football, affiche d'emblée ses ambitions. « Je veux être une pièce essentielle de la sélection algérienne le plus rapidement possible », a indiqué Maza dans un entretien accordé à la chaîne officielle YouTube de la Fédération algérienne (FAF).

« J'ai été très bien accueilli »

« Le fait que j'avais porté les couleurs de l'Allemagne a accéléré le proces-

sus de rejoindre l'Algérie. Faire le choix de jouer pour l'équipe algérienne est le plus réaliste pour moi », a ajouté Maza. « J'ai été très bien accueilli au sein du groupe, que ce soit par le staff technique ou bien les joueurs, l'ambiance est sympa au sein de la sélection. Tout le monde veut parler avec moi, ils sont merveilleux », a-t-il avoué. « Je suis fier d'être ici, et de pouvoir porter le maillot d'Algérie. Je remercie ma famille et la FAF, à sa tête le président Walid Sadi, et tous ceux qui m'ont soutenu. Je me

battrais pour ce maillot », a-t-il poursuivi. Enfin, il a révélé les contours de la discussion qu'il a eue avec le coach national, Vladimir Petkovic : « Nous avons parlé sur mon parcours et comment il m'a découvert. Je lui ai dit qu'il s'agissait d'un grand honneur pour moi d'être ici parmi vous ». Sous les couleurs du Hertha Berlin (Div.2/Allemagne), Maza a disputé 8 matchs depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues, pour un bilan d'un but et une passe décisive.

LA TRÈS TRÈS GRANDE CLASSE



20h25

TMC

Sofia est une jeune prof de français, martyrisée par ses élèves. Croyant enfin tenir la mutation de ses rêves, elle se lance dans des adieux explosifs et savoure sa revanche. Problème : sa mutation est gelée, elle est désormais en concurrence avec une professeure au CV irréprochable et ses élèves, plus remontés que jamais sont bien décidés à lui faire payer ses paroles. Une comédie plaisante mais sans surprise, qui doit tout à l'énergique présence de Melha Bedia.

TIME - PRISONNIÈRES



20h10

CANAL+

Orla, mère de trois enfants, éprouvent toutes les peines à joindre les deux bouts. Un matin, après avoir emmené ses enfants en bas âges à l'école, elle est arrêtée et incarcérée à sa grande surprise pour avoir fraudé de long mois durant sa consommation d'électricité. Désespérée, elle se trouve contrainte de demander à sa mère alcoolique de s'occuper en urgence de ses enfants. En attendant, Orla est confrontée à l'univers carcéral rude et sombre.

ENVOYÉ SPÉCIAL



20h10

•2

« Home-jacking : péril en la demeure » : Le chiffre fait froid dans le dos : 515 home-jackings en 2023. Près d'un et demi par jour, en hausse de 8% sur un an. Les victimes de ces cambriolages sont violentées là où elles se sentaient le plus en sécurité : à leur domicile. L'équipe du magazine est partie à la rencontre de personnalités publiques (artistes, footballeurs, animateurs) qui en ont été victimes, mais aussi de citoyens lambdas qui ne sont pas plus à l'abri. Qui sont ces malfaiteurs d'un nouveau genre qui guettent votre présence à domicile ?
• « La folie Ozempic » • « TRAD WIVES ».

POUR L'HONNEUR D'UN FILS



20h10

•3

Ancien pilote de chasse formant des militaires à l'usage des drones d'observation, le commandant Paul Leclerc perd son fils Guillaume au Mali, engagé comme commando au sol. Peu après l'enterrement, Paul demande expressément à sa hiérarchie de visionner les images de l'opération. Rapidement, il remet en question la version officielle de l'enquête, qui conclut à un tir ennemi. Désormais intégralement tourné vers la résolution de la mort de son fils, il ne néglige aucune piste, qu'elle porte sur les ennemis de la France ou ses amis, au risque de tout perdre.



LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

L'AGENT INFILTRÉ



19h55

arte

Tandis qu'Emilia s'apprête à rencontrer l'homme qui a retrouvé son téléphone portable égaré dans le métro de Hambourg, ce dernier est abattu devant ses yeux. Neuf jours auparavant, la police de la ville recevait une information d'importance : El Adoua, l'instigateur d'un attentat sanglant commis à Oslo, venait d'être abattu en Italie. Or, ce dernier était également soupçonné de fomenter une action à Hambourg. Aux côtés de Holly Valentin, une jeune recrue prometteuse, Gabriel Bach, un agent controversé, est en charge de l'affaire.

COLLISIONS : CHASSEURS D'ASTÉROÏDES



20h07

•5

De la disparition des dinosaures aux révélations d'études astrophysiques scientifiques, il est indéniable que les astéroïdes sont étroitement liés à la vie sur Terre. Au-delà du danger qu'ils font constamment peser sur notre planète, ils pourraient même être la source de notre existence. Dans le monde entier, des scientifiques collaborent pour détecter n'importe quelle menace venue de l'espace. Les caméras suivent notamment Patrick Michel, directeur de l'Observatoire de Nice, alors qu'une mission d'essai de détournement d'astéroïde, nommée « opération DART », se prépare à 11 millions de kilomètres de la Terre.

A LA FOLIE



20h10

bter

Alors qu'ils reçoivent des amis dans leur jardin, Anna poignarde soudainement son compagnon Damien. Elle est immédiatement arrêtée et mise en examen pour tentative de meurtre. Alors qu'elle reconnaît les faits et ne semble pas se défendre, le jeune policier en charge de l'enquête tente de comprendre comment elle en est arrivée là. Au fur et à mesure de ses investigations, le portrait de Damien se dessine. Pervers narcissique, ce dernier n'a cessé de souffler le chaud et le froid sur Anna, la dévalorisant et la valorisant tour à tour, construisant ainsi une véritable toile d'araignée qui a enserré sa victime.

LA VIE À PORTÉE DE MAIN



20h05

Chérie 25

Après la mort soudaine de son mari, Libby emménage chez sa mère hypercritique. Mais sa tante Jean, qu'elle n'a pas vue depuis des années, lui propose de vivre et de travailler dans sa ferme texane. Sans hésiter, Libby remplit le minivan, prend les enfants et part à l'aventure. La vie à la campagne s'avère plus merveilleuse et surprenante que prévu, avec des personnages excentriques tels qu'un gérant de ferme hirsute et une vendeuse de l'épicerie du coin qui prétend pouvoir contacter son mari décédé. Finalement, Libby trouve sa place dans le monde.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Libre
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef:
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:18
Dohr	12:35
Asr	15:49
Maghreb	18:18
Icha	19:41

L'ARMÉE SIONISTE POURSUIT SA GUERRE GÉNOCIDAIRE

LE SPECTRE DE GHAZA HANTE DÉSORMAIS LE LIBAN

Malgré des appels persistants pour un cessez-le-feu immédiat en Palestine et au Liban, la guerre génocidaire que mène l'entité sioniste contre les Palestiniens et les libanais se poursuit sans répit, dont une catastrophe humanitaire ne cesse de s'affirmer de jour en jour. En effet, après avoir constaté son échec cuisant enregistré devant la Cour Internationale de Justice (CIJ), Israël, est passé à la vitesse supérieure avec la complicité de ses alliés, leur servant de bouclier, pour semer l'irréparable dans toute la région. En effet, depuis le 7 octobre dernier, Israël mène une guerre dévastatrice dans l'enclave palestinienne, qui s'est propagée sur les terres libanaises, qui a donné lieu à une catastrophe humanitaire sans précédent et une destruction massive des infrastructures. Aujourd'hui, la situation humanitaire est de pire en pire, malgré les pressions internationales. En effet, malgré les efforts des travailleurs humanitaires et les décisions prises par le Conseil, la situation n'a pas connu d'amélioration significative en l'absence d'un cessez-le-feu. La communauté internationale se retrouve ainsi impuissante et désespérée face à cette crise humanitaire sans précédent. D'ailleurs, l'Onu ne cesse de tirer la sonnette d'alarme tout en affirmant « sa vive préoccupation face à cette situation dramatique ». Outre la situation connue de par tout le monde sur les terres palestiniennes occupées, le Liban, pour sa part, subit le même sort. A ce titre, les responsables humanitaires des Nations-unies craignent que le pays ne sombre dans une « spirale de la mort », à l'image de la crise qui ravage Ghaza depuis déjà



un an. Face à cette situation, Matthew Hollingworth, directeur du Programme alimentaire mondial (PAM) pour le Liban, a appelé à des actions urgentes pour éviter cette issue dramatique. « Nous devons tout faire pour empêcher cela », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse depuis Genève. Pour Hollingworth, la situation devient critique. Alors que le PAM fournit actuellement une aide alimentaire à 150 000 personnes par jour au Liban, il estime qu'il faudra bientôt atteindre près d'un million de bénéficiaires quotidiens, si la violence continue à s'intensifier. Mais les ressources manquent cruellement : « Nous avons besoin de 115 millions de dollars pour les trois prochains mois, sinon nous ne pourrions pas répondre aux besoins croissants ». Jeremy Laurance, du Haut-commissariat aux droits de l'Homme, a exprimé son désarroi face à l'ampleur des destructions au Liban, rappelant les scènes de dévastation à Ghaza. « Nous voyons les mêmes schémas de violence et de destruction », a-t-il déclaré. Alors que le Liban est pris dans cette spirale de violence, les besoins humanitaires s'ag-

gravent de jour en jour. Les agences de l'ONU font face à un défi colossal, pour répondre aux besoins croissants de la population déplacée et des secteurs dévastés. Le PAM, l'UNICEF et l'OMS sont unanimes : sans une désescalade rapide des hostilités et une aide financière urgente, la situation pourrait devenir incontrôlable. Le spectre de Ghaza hante désormais le Liban, et la communauté internationale est appelée à intervenir, pour empêcher un nouveau désastre humanitaire, dans cette région déjà en proie aux conflits depuis des décennies. A noter que depuis le 23 septembre, l'occupant sioniste a intensifié ses frappes, touchant presque toutes les régions du Liban, y compris la capitale Beyrouth. Les bombardements et incursions terrestres, dans le Sud du pays, ont fait plus de 1 200 morts et 3 400 blessés, selon des chiffres officiels libanais, dont un grand nombre de femmes et d'enfants. Le conflit a également poussé plus d'un million de personnes à fuir leurs foyers, alimentant une crise humanitaire déjà exacerbée par des années d'instabilité. I.A.

NOBEL DE CHIMIE 2024

Le prix décerné à trois scientifiques pour leurs recherches sur les protéines

Le prix Nobel de chimie a été décerné hier pour moitié à l'Américain David Baker et pour l'autre moitié au duo composé du Britannique Demis Hassabis et de l'Américain John Jumper, pour leurs recherches sur les structures de protéines.

David Baker, biochimiste de 62 ans, a été récompensé « pour la conception computationnelle de protéines », tandis que Demis Hassabis et John Jumper l'ont été pour leurs travaux sur « la prédiction de la structure des protéines » via l'intelligence artificielle, selon le communiqué du jury. M. Baker « a réussi l'exploit presque impossible de construire des protéines entièrement nouvelles », explique le jury.

« Parmi une myriade d'applications scientifiques, les chercheurs peuvent désormais mieux comprendre la résistance aux antibiotiques et créer des images d'enzymes capables de décomposer le plastique », ajoute-t-il.

Le duo Demis Hassabis-John Jumper, qui dirigent Google Deepmind, a « mis au point un modèle d'intelligence artificielle pour résoudre un problème vieux de 50 ans : prédire les structures complexes des protéines ».

Leur modèle d'IA, AlphaFold, permet de prédire la structure tridimensionnelle des protéines en fonction de leur acide aminé. Les deux hommes, cités parmi les favoris, avaient déjà reçu le prestigieux prix Lasker en 2023.

Le jury a noté que les découvertes des lauréats de cette année « offrent un potentiel énorme ». Pour les lauréats du millésime 2024, le chèque accompagnant le prix est de onze millions de couronnes (920.000 euros), à partager en cas de multiples gagnants.

BOUIRA

Quatre dealers sous les verrous

La sûreté urbaine de Bouira a pu arrêter un certain nombre de personnes pour faits de consommation et vente de drogues et de psychotropes.

Les efforts de l'autorité se poursuivent pour lutter contre l'abus et la promotion de ces toxines. Les membres de la brigade de la police judiciaire, ont pu arrêter 4 personnes âgées de 28 à 41 ans, accusées de détention de drogues (Kif traité) et de psychotropes en vue d'en faire le commerce et le trafic.

L'opération a été menée sur la base d'informations obtenues par la brigade selon lesquelles les suspects faisaient la promotion de drogues et de psychotropes.

En conséquence, un plan de sécurité strict a été mis en place, pour les surveiller. C'est de la sorte qu'ils ont été arrêtés en flagrant délit de possession de 8,28 grammes de drogues destinées à la vente, en plus de 359 gélules de psychotropes (Prégabaline 300 mg), 20 comprimés de psychotrope (Ketyl 06 mg), une arme blanche prohibée, et une somme d'argent s'élevant à 63.875 dinars provenant du produit de la vente.

DÉTOURNEMENT DE FONDS PUBLICS DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU

Démantèlement d'un réseau de détournement de fonds publics à Tlemcen, a indiqué hier mercredi un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté. Les services de police de la Sûreté de daïra de Remchi (Tlemcen) ont réussi à démanteler un réseau spécialisé dans le détournement de fonds publics.

50 millions de dinars détournés

La même source a précisé que l'opération est intervenue après que trois agents publics des bureaux de poste de la daïra de Remchi ont détourné une somme de plus de 50 millions de dinars des bureaux dans

lesquels ils travaillaient, tout en dilapidant des fonds publics, en abusant de leur fonction et en évitant délibérément de signaler les crimes de corruption, entraînant des préjudices matériels importants.

L'enquête menée par les éléments de la Sûreté de daïra de Remchi, en coordination avec la brigade économique et financière, relevant de la Sûreté de wilaya de Tlemcen, a permis l'arrestation de ces trois individus et la récupération de plus de 27 millions de dinars du montant total détourné, selon le communiqué. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des trois individus, qui ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes, a-t-on indiqué.